

## **CONSEIL D'EXPLOITATION DU GITE DU 19 NOVEMBRE 2025**

Secrétaire de séance : Yannick LE BLANC

ooOoo

### **ORDRE DU JOUR**

Adoption du procès-verbal du Conseil d'exploitation du 26 mars 2025.

#### **I. FINANCES**

##### **1. Décisions budgétaires**

- a) Décisions modificatives budgétaires n°1/2025
- b) Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget primitif 2026
- c) Convention financière de versement de crédit au budget principal du Syndicat mixte du musée de la mine (point retiré)
- c) Bilan de fréquentation année 2025 et grille des tarifs pour 2026

#### **II. FONCTION PUBLIQUE**

##### **1. Personnels titulaires et stagiaires**

- a) Demande d'autorisation de mutualisation de personnel pour la régie « Une étape à la mine »

#### **III. DIVERS**

ooOoo

#### **I. FINANCES**

##### **1. Décisions budgétaires**

- a) Décision modificative n° 1/2025

Le budget du gîte ayant déjà été adopté, il y a lieu d'apporter quelques modificatives telles que présentées ci-dessous :

IMPUTATION	OBJET	DEPENSES			RECETTES		
		CREDIT INSCRIT	MODIFICATION	NOUVEAU CREDIT	CREDIT INSCRIT	MODIFICATION	NOUVEAU CREDIT
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>							
01 - 021	Virement de la section de fonctionnement						
	<b>TOTAUX INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>							
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	<b>21 500,00</b>	22 500,00			
611	Sous-traitance générale	1 200,00	<b>1 000,00</b>	2 200,00			
627	Services bancaires et assimilés	500,00	<b>2 500,00</b>	3 000,00			
752	Revenus des immeubles				2 000,43	<b>25 000,00</b>	27 000,43
01 - 023	Virement à la section d'investissement						
	<b>TOTAUX FONCTIONNEMENT</b>		<b>25 000,00</b>			<b>25 000,00</b>	
	<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>25 000,00</b>			<b>25 000,00</b>	

Le Conseil d'exploitation,  
décide à l'unanimité,

- d'autoriser l'ouverture des crédits tels que figurant ci-dessus.

## I. FINANCES

### 1. Décisions budgétaires

- b) Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget primitif 2026

Vu les dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 Remboursement d'emprunts) ;

Le Conseil d'exploitation,  
décide à l'unanimité,

- d'autoriser l'engagement de crédits d'investissements par anticipation au budget 2026, soit :

<b>Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2026</b>		
Dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025		<b>33 445,78 €</b>
Total autorisé soit 25 %		<b>8 361,44 €</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>Montants et affectations 2026</b>
Chap 21	Immobilisations corporelles	<b>3 500,00 €</b>
	2158 – Autres	<b>1 500,00 €</b>
	2188 – Autres immobilisations corporelles	<b>2 000,00 €</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>3 500,00 €</b>

## I. **FINANCES**

### 1. **Décisions budgétaires**

#### c) Bilan de fréquentation année 2025 et grille des tarifs pour 2026

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de la Régie du Gîte « Une Etape à la Mine », de valider les différents tarifs détaillés en annexe.

Le Comité Syndical,  
décide à l'unanimité,

- de valider les tarifs proposés en annexe.

## **ANNEXE 1**

## II. **FONCTION PUBLIQUE**

### 1. **Personnels titulaires et stagiaires**

#### a) Demande d'autorisation de mutualisation de personnel pour la régie « Une étape à la mine »

Afin améliorer le fonctionnement de la régie, il est proposé au membre de la régie d'exploitation du gîte « Une étape à la mine » d'autoriser le Président à demander aux membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Musée de la Mine, la possibilité de mutualiser du personnel rattaché au Syndicat Mixte.

Cela donnera lieu à des remboursements de frais d'emploi selon un tableau précisant le nombre d'heures mutualisées et les personnes concernées, chaque fin de semestre si nécessaire, et au tarif salarial en vigueur pour chaque agent.

Le Conseil d'exploitation,  
décide à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à demander aux membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Musée de la Mine, la possibilité de mutualiser du personnel rattaché au Syndicat Mixte,
- d'autoriser le remboursement des frais d'emploi selon un tableau précisant le nombre d'heures mutualisées, les personnes concernées et au tarif salarial en vigueur pour chaque agent.

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les Membres de leur concours et lève la séance à 17h57.

## LISTE DE PRESENCE

### PRESENTS

AHR Robert                      Président  
KEUPER Didier  
KIEFFER Constant  
JACQUES Michel  
LE BLANC Yannick

### ASSISTAIENT EN OUTRE

KUSIOR Pascal

### EXCUSES

## Calendrier des tarifications du Gîte "Une étape à la Mine"

## location chambre + petit déjeuner

Dénomination	Basse saison	Haute saison
Chambre classique 012-013-015	96,00 €	118,00 €
Chambre bainéo 016	105,00 €	123,00 €
Chambre PMR 014		
Chambre 013	96,00 €	118,00 €
supplément chambre 010	78,00 €	92,00 €
configuration suite		
total	174,00 €	208,00 €

## location chambre + petit déjeuner

## location totale du gîte (hormis chambre 016) / sans petit déjeuner

Durée	Prix basse saison	Prix haute saison
1 nuit	800,00 €	2 000 € au lieu de 2 277 €
2 nuits	1 200,00 €	560,00 €
3 nuits	1 550,00 €	826,00 €
4 nuits	1 900,00 €	1 092,00 €
5 nuits	2 250,00 €	1 358,00 €
6 nuits	2 600,00 €	1 624,00 €
7 nuits	2 950,00 €	1 890,00 €
14 nuits (réduction de 350€)	5 550,00 €	2 665,00 €
21 nuits	8 000,00 €	
28 nuits	10 450,00 €	
Majoration nuitée supplémentaire	350,00 €	8,50 € petit déjeuner supplémentaire

## Fermetures :

Du mardi 23 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 inclus  
Du mercredi 31 décembre 2025 au jeudi 01 janvier 2026 inclus  
Du jeudi 30 avril 2026 au vendredi 01 mai 2026 inclus

**Haut de saison - 2025/2026**  
Toussaint 2025 : du vendredi 17 octobre 2025 au samedi 01 novembre inclus  
Noël 2025 : du vendredi 19 décembre 2025 au samedi 03 janvier inclus  
Hiver 2025 : du vendredi 06 février 2026 au samedi 07 mars 2026 inclus  
Du vendredi 03 avril 2026 au samedi 27 septembre 2026 inclus  
Toussaint 2026 : du vendredi 16 octobre 2026 au samedi 31 octobre 2026 inclus  
Noël 2026 : du vendredi 18 décembre 2026 au samedi 02 janvier 2027

Durée	Prix basse saison	Prix haute saison
1 nuit	200 € au lieu de 297 €	340 € au lieu de 350 €
2 nuits		680
3 nuits		1 003
4 nuits		1 376
5 nuits		1 649
6 nuits		1 922
7 nuits		2 195
Majoration nuitée supplémentaire	323	

25 € lit d'appoint  
5% de réduction à partir de la 3ème nuit